

Ville de Montréal  
Système de gestion des décisions des instances  
**Note additionnelle au sommaire décisionnel**

Numéro de dossier : 1021203033

**Unité administrative responsable** Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

**Objet** Adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (Plan directeur de l'arrondissement de Ville-Marie) (CO 92-03386) de manière à modifier la catégorie de densité de 3 pour la catégorie de densité de 6 en bordure du boulevard René-Lévesque, côté sud, entre les rues Amherst et Saint-Timothée.



5.1.wpd

**Responsable du dossier**  
Anne-Rose GORROZ  
Conseillère en aménagement  
Tél. : 872-9392

Numéro de dossier : 1021203033

**Ville de Montréal**  
**Arrondissement de Ville-Marie**

**AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**RÉSOLUTION VM-CCU 2002-K-19**

**item:** 5.1  
**Dossier no:** 1020545044  
**Objet:** **ARTICLE 89 DE LA CHARTE (projet Les Immeubles DÉCORES Limitée - démolitions de deux bâtiments existants. Construction d'un ensemble résidentiel locatif regroupant 190 logements)**  
**Endroit:** **Quadrilatère René-Lévesque / St-Timothée / La Gauchetière et Amherst**

*Présentation du dossier:* Anne-Rose Gorroz

*Interventions du requérant:* Aucune

*Description du projet:* Construire un ensemble résidentiel locatif regroupant 190 logements dans un bâtiment dont les hauteurs varient de 4 à 8 étages.

*Éléments particuliers:* A déjà fait l'objet d'un avis du CCU daté du 21 mars 2002 (résolution : VM-CCU-2002-C-15).  
Projet supérieur à 25 000 m<sup>2</sup>.

**CONSIDÉRANT:** que le projet est respectueux de l'expression architecturale et de l'intégration au cadre bâti;

**CONSIDÉRANT:** que le requérant a modifié son projet de façon à tenir compte des recommandations du CCU au sujet de l'occupation du rez-de-chaussée (utilisation commerciale ou de bureaux);

**CONSIDÉRANT:** que les principaux paramètres de ce projet apparaissent plutôt compatibles avec le milieu environnant.

Par conséquent, il est

Proposé par M. Bernard Hogue  
Appuyé par M. Ron Rayside  
Et résolu unanimement

**DE RECOMMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE DONNER UNE SUITE FAVORABLE À CETTE DEMANDE.**

Président

Secrétaire

(Original signé)  
Robert Laramée

(Original signé)  
Benôit Turenne

Formulée le 14 novembre 2002  
Préparée le 19 novembre 2002